



L'UNSA Fonction publique demande une hausse de 10% du point d'indice des fonctionnaires

La ministre de la Fonction Publique a annoncé un dégel du point d'indice avant l'été. Cette annonce lève un tabou mais devra devenir réalité. L'UNSA Fonction Publique demande depuis des années la revalorisation du point d'indice. Aujourd'hui, l'UNSA FP a chiffré cette revendication à 10%.

Retour en arrière

C'est sous la Présidence de Nicolas Sarkozy que le gel du point d'indice a été décidé en 2011. Depuis, une seule augmentation a pu être obtenue en 2016 de 1,2% dans le cadre de l'accord PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération), décidée sous François Hollande. Elle a été divisée en 2 hausses de 0,6% en juillet 2016 et en février 2017. Depuis, plus rien !

Pire, les réajustements nécessaires et indispensables des grilles de rémunération les plus basses ont conduit à un écrasement des carrières effaçant l'amélioration des grilles indiciaires. Ainsi les agents de catégorie B voient leur début de carrière identique à ceux de catégorie C. J'estime que cette situation n'est plus tenable.

En 2016, l'UNSA FP avait considéré que l'accord PPCR qui prévoyait un rendez-vous salarial annuel et une discussion sur les rémunérations tous les 3 ans devait permettre une évolution régulière de la valeur du point d'indice. Malheureusement, les rencontres annuelles ont bien eu lieu mais sans volonté du gouvernement actuel de le revaloriser.

L'engagement des agents doit être reconnu

Les agents publics ont fait le choix de donner un sens à leur travail au service de l'intérêt général. Ils sont fiers de leur mission qu'ils assurent quelles que soient les circonstances. Les Français l'ont bien compris et parfois les applaudissent.

Cependant, le constat est amer, l'attractivité de la fonction publique a baissé. L'Etat et les hôpitaux peinent à recruter. La fonction publique et ses 5,5 millions d'agents ont besoin de la reconnaissance de leurs employeurs. Cette reconnaissance passe par une augmentation régulière de la base de leur rémunération, c'est-à-dire de la valeur du point d'indice.

Cette augmentation est d'autant plus indispensable que l'inflation dépasse aujourd'hui les 3,6 % en ... première fois depuis 1991. Elle est aussi essentielle pour redonner de l'attractivité à la fonction publique dans une perspective de plein emploi.

Pourquoi l'UNSA propose 10% ?

Depuis 2011 l'inflation dépasse 13%. Depuis le début du quinquennat actuel, l'inflation est de l'ordre de 5%. En juin 2022, les prévisions évoquent une inflation proche de 6% sur un an. Il s'agit donc, à la fois, de rattraper mais aussi d'anticiper.

Une hausse du point concerne tous les salaires de tous les agents publics, les fonctionnaires mais aussi les contractuels, les enseignants comme les policiers, les aides-soignants comme les ingénieurs ou les agents des collectivités. Elle impactera positivement le niveau de pensions des futurs retraités.

L'UNSA propose également d'instaurer un mécanisme de relèvement automatique de la valeur du point d'indice à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays européens ou pour le SMIC.

Un tabou est tombé

L'annonce de la ministre de la Transformation et de la Fonction publique est donc très importante car aucun Président de la République élu ne pourra l'ignorer. Elle répond à une exigence juste des agents et à une de leurs attentes. La France en a besoin afin de pouvoir continuer d'attirer des jeunes, de leur donner envie d'effectuer une carrière au service des autres, pour disposer d'une fonction publique attractive, de haut niveau, atout de notre pays, reconnu et envié partout et par tous.

Luc Farré

Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique.



Contact presse : Angiocom - Alfonso Lopez Herrera 07 50 88 65 22 - alfonsolopezh@angiocom.fr